

ARTS, LETTRES, LANGUES

Troisième année parcours Théorie et technique musicales

Licence Musicologie



ECTS
60 crédits



Établissement
Université Evry

Présentation

Le parcours "Théorie et technique musicales" de la Licence Musicologie est destiné aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études par un master recherche (MIMAc, par exemple) ou souhaitant accéder à des formations nécessitant un excellent niveau dans toutes les disciplines spécifiquement musicologiques. Il s'adresse également aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

Objectifs

Les objectifs du parcours "Théorie et technique musicales" sont la spécialisation dans le domaine musicologique, afin de pouvoir accéder à des formations ou à des débouchés requérant un excellent niveau dans les disciplines techniques, théoriques et pratiques, et la consolidation des compétences et connaissances acquises en L1 et en L2.

Savoir-faire et compétences

Outre les savoir-faire propres à la Licence Musicologie, le parcours "Théorie et technique musicales" permet d'acquérir :

- des compétences techniques de haut niveau, donnant notamment accès aux concours de l'enseignement ou à des masters recherche (en particulier le master MIMAc).

- des compétences didactiques (cours de pédagogie obligatoire).

Et après

Pré-requis obligatoires

Le parcours "Théorie et technique musicales" de la Licence Musicologie s'adresse en priorité aux étudiants pouvant se prévaloir d'un très bon niveau dans l'ensemble des disciplines musicologiques, en particulier techniques (analyse, écriture, formation auditive...).

Contact(s)

Poursuite d'études

À l'issue de la licence Musicologie parcours théorie et technique musicales, les étudiants peuvent :

- postuler à l'un des masters proposés par le département : le master recherche "Musicologie et ingénierie des musiques actuelles" (MIMAc).

- intégrer un Conservatoire ou un Pôle Supérieur pour préparer divers diplômes (DEM, DNOP, DNSPM).



-accéder à d'autres formations permettant de préparer les concours de l'enseignement et de la fonction publique (master MEEF, mais aussi formations DUMI et CEFEDM).

-s'orienter vers des licences professionnelles et des masters pro (de médiation culturelle par exemple) visant une professionnalisation à court terme.

Passerelles et réorientation

Une demande de réorientation peut être formulée à l'issue de chaque semestre. Les dossiers sont examinés par une commission pédagogique. Dans le cas d'une demande de réorientation en Musicologie, la commission évaluera notamment le niveau de l'étudiant dans les disciplines musicologiques (théoriques et techniques notamment).

Insertion professionnelle

Domaines et métiers* : Métiers de la culture (médiation, gestion, administration, production, conception de projets culturels, communication...), métiers de l'édition musicale, métiers de l'enseignement, métiers de la recherche, journalisme

Concours : Divers concours de la fonction publique accessibles à l'issue d'une L3.

**Débouchés possibles à l'issue d'un master ou d'une formation spécifique*

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Evry



Admission

Organisation

Le parcours "Théorie et technique musicales" concerne la L3 (semestres 5 et 6)

